

ENONCE DE LA POLITIQUE DE MAINTENANCE DU DIRECTEUR GENERAL

Le plan d'orientations stratégiques 2012 – 2014, adopté par les instances statutaires de l'Agence en juillet 2011 met en exergue la vision partagée par les Etats membres afin de promouvoir un pôle d'excellence spécifique, capable de relever les défis des prochaines décennies et faire de l'ASECNA le leader des fournisseurs de services de la navigation aérienne dans un ciel unique Africain. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un système efficient de maintenance, constitue un facteur essentiel permettant de garantir le maintien en condition opérationnelle des moyens de production de l'Agence.

Il s'agit notamment des équipements et des systèmes de Communication, de Navigation et de Surveillance (CNS), de la Météorologie, de production/distribution d'énergie, de balisage et d'aides visuelles, des matériels, logiciels, applications et réseaux informatiques, des véhicules SLI, des infrastructures de génie civil et bâtiments, de l'avion et du banc de calibration en vol des aides à la navigation aérienne ainsi que des activités connexes de soutien logistique en matière d'approvisionnement, achats, transit et gestion des stocks des matériels et fournitures de la navigation aérienne et de la météorologie.

Dans cette optique, j'accorde la plus haute importance au renforcement des capacités de la maintenance dans les centres opérationnels pour une prise en mains optimale de cette activité en régie. A cet effet, afin de garantir la satisfaction des besoins de l'ATM, en conformité avec les exigences des systèmes de gestion de la sécurité et de la qualité, notamment l'engagement de fournir aux usagers un niveau de 98% de disponibilité minimale du service, un accent particulier sera mis sur le développement des axes prioritaires ci-après :

- ◆ Mettre à niveau et améliorer les processus de maintenance des systèmes, équipements et infrastructures de l'Agence, en vue de leur adaptation permanente aux évolutions technologiques et aux exigences croissantes de performance.
 - ◆ Redéfinir l'organisation, les types et les niveaux de maintenance dans chaque domaine d'activité.
 - ◆ Actualiser les plans de maintenance dans chaque centre.
 - ◆ Mettre à niveau et maintenir les stocks critiques de réparables et consommables de maintenance.
 - ◆ Recourir à des contrats de maintien en condition opérationnelle uniquement lorsque les compétences internes sont insuffisantes, ou difficile à acquérir, afin de toujours garantir aux usagers, le niveau de service requis.
- ◆ Mettre en oeuvre un système d'information et de gestion de la maintenance assisté par ordinateur associé à des dispositifs appropriés de monitoring des équipements et infrastructures à distance et au niveau local, gage d'un pilotage efficace de la fonction maintenance à tous les niveaux.
- ◆ Améliorer les activités de suivi et de veille opérationnelle, par l'analyse périodique des données techniques et des événements sécurité liés à la maintenance locale et centralisée, afin de contribuer efficacement à l'amélioration continue des processus métier et à la mise en oeuvre des projets d'investissement.
- ◆ Mettre en place un référentiel des compétences et des qualifications du personnel technique à acquérir dans le cadre des formations usines, des stages ou sur site et comprenant un dispositif d'évaluation périodique et de maintien de ces ressources.
- ◆ Privilégier l'utilisation du personnel local qualifié pour toutes les interventions de maintenance sur site.
- ◆ Standardiser, normaliser et homogénéiser dans la mesure du possible, le parc des systèmes, équipements et infrastructures de l'Agence afin d'optimiser les coûts d'acquisition et de maintien en condition opérationnelle notamment en termes d'implémentation de systèmes pédagogiques adéquats, de mutualisation des compétences techniques, de gestion des pièces de rechange et de contrats de maintenance, lorsque cela s'impose.
- ◆ Assurer la participation de notre personnel de maintenance, de bout-en-bout, aux travaux d'installation des systèmes, équipements et infrastructures nouveaux à l'Agence, afin d'optimiser leur prise en mains.
- ◆ Recourir systématiquement au personnel de maintenance de l'Agence pour l'installation en régie des systèmes, équipements et infrastructures, déjà existants dans le parc ASECNA, dont la maîtrise d'oeuvre interne est avérée, afin de promouvoir notre savoir-faire dans le cadre de partenariats stratégiques.
- ◆ Disposer de moyens matériels et logistiques nécessaires à la maintenance tels que : appareils de mesure, outillage, supports informatiques, logiciels de test et diagnostic, véhicules de maintenance, logements d'astreinte, moyens de liaisons etc.

Pour y parvenir, je m'engage à mettre en place l'organisation adéquate ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires et j'invite par conséquent le Directeur de l'Exploitation Technique, l'ensemble de mes collaborateurs et tout le personnel, à adhérer à cette politique, à fixer les objectifs spécifiques qui en découlent dans chaque secteur d'activité, à planifier et mettre en œuvre les plans d'actions nécessaires afin de garantir avec efficacité, l'atteinte des niveaux de performance de maintenance requis.

LE DIRECTEUR GENERAL

Amadou Ousmane GUITTEYE
Amadou Ousmane GUITTEYE

M1-PLM-A #
06-12-2011

